

Conférence d'ouverture

Kim Thúy

5^e
édition

**DES ÉCHANGES INTERCULTURELS
PASSIONNANTS !**
**20 NOV. 2022
À L'UQAR CAMPUS LÉVIS**
ENTRÉE GRATUITE

Inscription requise pour la conférence.
Entrée libre pour toutes les autres activités.

LevisInterculturelle.com

Avec la participation financière de :


**En service
pour la VIE...**

Service de
la sécurité
incendie

Prévention des incendies: CENDRES CHAUDES

**Saviez-vous que les cendres provenant
d'un feu de foyer peuvent rester chaude
jusqu'à 7 jours, même une fois retirées
du foyer?**

Comment les jeter?

Pour un usage sécuritaire, faites un tour sur
notre page Facebook pour écouter les conseils
donnés par le Service de la sécurité incendie.

► facebook.com/villedelevis

► ville.levis.qc.ca/securite/prevenir-incendies


COLLECTE DES SURPLUS DE RÉSIDUS VERTS

DU 10 OCTOBRE AU 18 NOVEMBRE

Si votre bac brun déborde :

- Déposez vos feuilles mortes dans des sacs en papier et placez-les en bordure de rue le même jour que votre collecte de déchets.
- Laissez vos sacs sur place jusqu'à ce qu'ils soient ramassés.
- Déposez les branches de moins de 1 cm de diamètre attachées en fagot directement à côté de votre bac, sans les mettre dans un sac de papier.
- Les sacs de plastique sont interdits et ne seront pas ramassés.
- La collecte des surplus de résidus verts est effectuée aux deux semaines par un camion différent de celui de la collecte des matières compostables.

Points de dépôt des surplus de résidus verts

Si vous préférez ne pas attendre la collecte des surplus de résidus verts, vous pouvez les apporter dans l'un de ces points de dépôt.

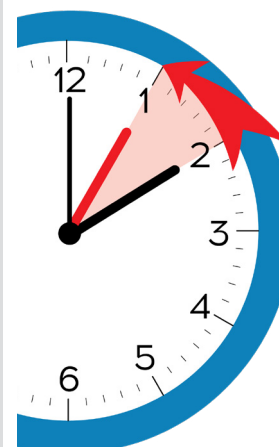
Points de dépôt permanents

- Écocentre de Lévis
- Écocentre de Saint-Lambert-de-Lauzon

Points de dépôt temporaires (uniquement pour les sacs de feuilles)

Les samedis 29 octobre, 5, 12 et 19 novembre de 9 h à 16 h 30

- Garage municipal du 1060, rue Saint-Omer
- Garage municipal du 1500, rue Thomas-Power

 Pour consulter le calendrier des collectes, scannez ce code QR →


LE CHANGEMENT D'HEURE S'EFFECTUE DANS LA NUIT DU 5 AU 6 NOVEMBRE

Le changement d'heure est un moment idéal pour **changer les piles des avertisseurs de fumée**. La Ville de Lévis tient à vous rappeler que celles-ci **ne doivent jamais être jetées à la poubelle**. Les piles sont inflammables et contiennent des métaux lourds dangereux. Apportez-les plutôt dans un point de dépôt.

Pour identifier les points de dépôt,
consultez le guide du tri :

► ville.levis.qc.ca/guidedutri


APPEL D'OFFRES

**SERVICE DE RÉPARATION MÉCANIQUE À TAUX HORAIRE
POUR CAMIONS LOURDS**
NO : 2022-50-126
Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement,
le **21 novembre 2022**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

LE CAHIER MUNICIPAL

DEVIENS BRIGADIER!

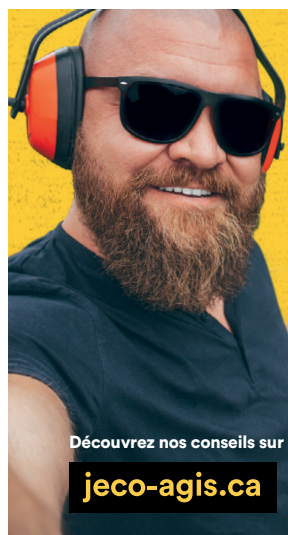


Tu souhaites te rendre disponible pour assurer la sécurité des enfants de ton quartier ?

Nous recrutons présentement des brigadiers temporaires afin d'effectuer des remplacements de brigadiers réguliers.

Pour un maximum de 20 h/semaine à 19,33\$/h

Plus de détails à ville.levis.qc.ca/emplois



Soyez futé comme M. Dubreuil, tondez vos feuilles.

Feuillicycler nourrit le sol de manière simple et écologique. Ensemble, nous pouvons faire une différence.



Découvrez nos conseils sur

jeco-agis.ca



AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Vous souhaitez réduire votre impact environnemental en optant pour des couches réutilisables?

Le Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables de la Ville de Lévis vous encourage à soumettre une demande pour l'année en cours.

JUSQU'À 150 \$ DE REMBOURSEMENT PAR ENFANT

Grâce à ce programme, vous pourriez recevoir un remboursement équivalent à la moitié du prix d'achat (avant taxes) d'un ensemble de 20 couches lavables jusqu'à un maximum de 150 \$ par enfant.

Cette aide financière s'adresse aux parents résidents de Lévis dont le ou les enfants ont moins de 8 mois. Ne tardez pas à en faire la demande !



 Pour en savoir plus et s'inscrire : ► ville.levis.qc.ca